Groupe mammalogie Responsable : Bruno Munilla

Les activités 2018

Les données d'observation

Les données d'observations sont relatives à l'observation de certains mammifères que nous rencontrons au cours de nos sorties. A l'observation directe de l'individu, s'ajoute l'observation des indices de présence.

Les espèces à observer étaient celles des années précédentes : Belette, Blaireau, Campagnol amphibie, Cerf élaphe, Ecureuil roux, Fouine, Genette, Hermine, Martre, Putois, Ragondin, Renard, Rat musqué, Tamia de Corée, Wallaby.

133 relevés ont été effectués pour 649 animaux observés.

N'ont donné lieu à aucune observation les espèces suivantes : Hermine, Campagnol amphibie, Genette, Tamia de Corée.

Le tableau des données est disponible sur le site CERF.

Les chauves-souris

Depuis 2008, sous pilotage du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, nous participons au programme national de suivi acoustique des populations de chauves-souris (Vigie Chiro du MNHN).

Nos données ont ainsi contribué à l'élaboration de la publication "liste rouge régionale des chauves-souris d'Ile de France" par l'Agence Régionale de Biodiversité (ex. Natureparif). Ce document dresse un constat de la vingtaine d'espèces présentes en Ile de France.

Cette année, les enregistrements ont été effectués les 19 et 20 juin et les 28 et 30 août sur les deux itinéraires attribués au CERF, l'un centré sur la zone des étangs de Hollande, l'autre sur la zone de Gambais/Gambaiseuil.

Les cervidés

Comptage des cervidés

Le CERF a participé aux comptages des cervidés organisés par la FICIF sur circuits de référence parcourus en véhicule les soirs des 1, 5, 8 et 14 mars. Chaque soirée, le CERF était présent dans 2 des 18 véhicules.

Enquête sur les sites de brame

En 2017, nous avons initialisé une enquête dont l'objectif est d'évaluer la répartition du brame sur le Massif de Rambouillet en déterminant les sites de brame et l'intensité de cette activité, et d'en suivre la dynamique sur plusieurs années.

Cette année, la petite équipe de départ s'est étoffée. Avec 21 observateurs mobilisés, l'enquête porte dorénavant sur 15 communes.

Après la saison de septembre/octobre, la réunion du 17 novembre a permis de partager les expériences de chacun. Il en ressort un protocole amendé prêt à être appliqué l'an prochain. En particulier, le nombre de séances d'écoute passe de 3 à 4, 3 en septembre et 1 en octobre.

Proposition d'actions 2019 (à confirmer par le groupe mammalogie en début 2019) Poursuivre les actions de 2018, à savoir :

- Collecter des données d'observation avec la liste actuelle des espèces.

- Réaliser les enregistrements chauves-souris sur les 2 circuits attribués au CERF.
- Participer aux comptages cervidés organisés par la FICIF.
- Mener l'enquête sur les sites de brame.